

Dans ce numéro :

Deuxième fleur, des plants pour notre commune, le PLU, gestion de nos cimetières

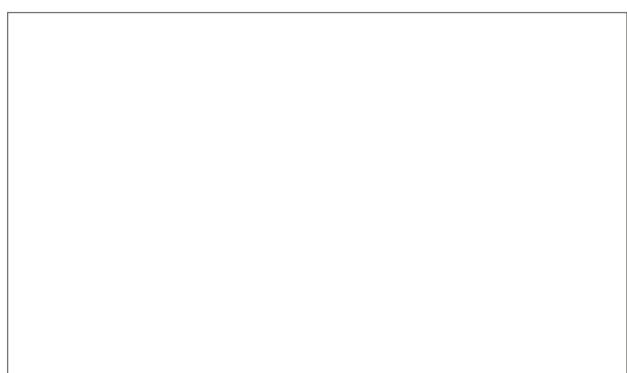
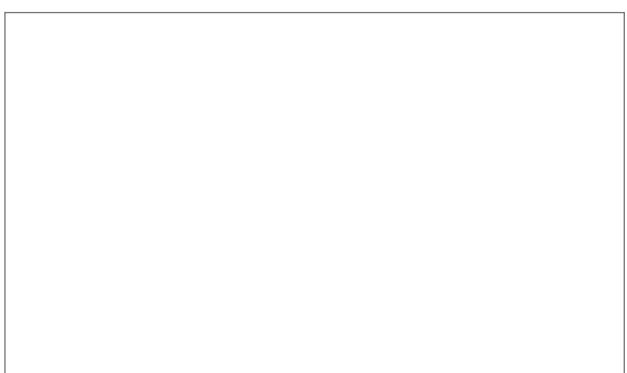
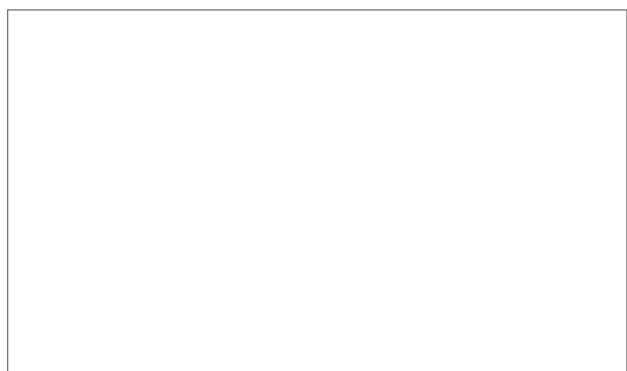
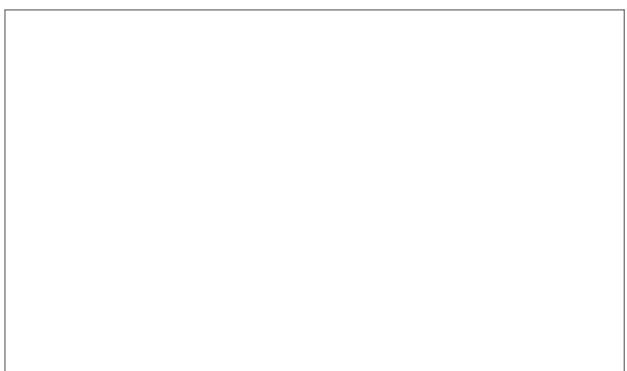
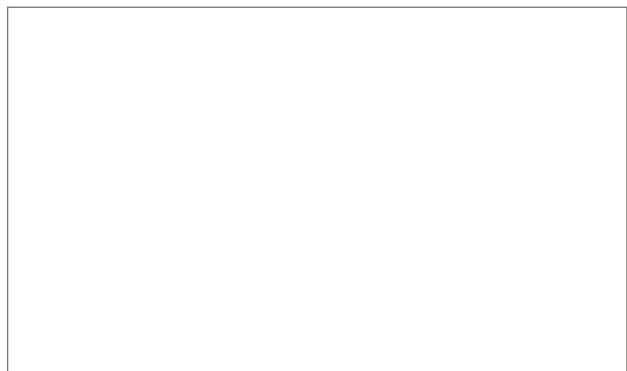
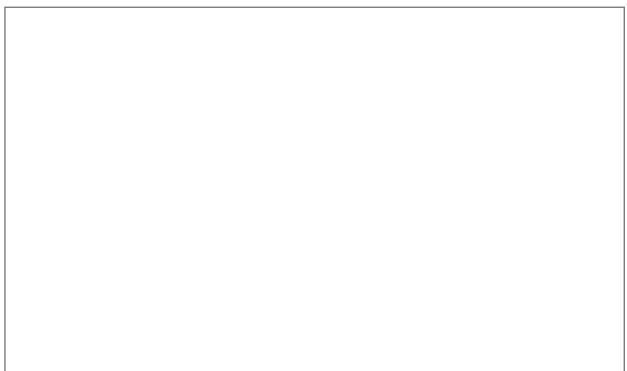
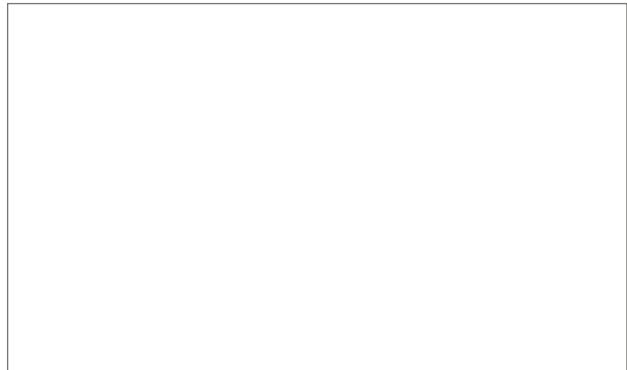
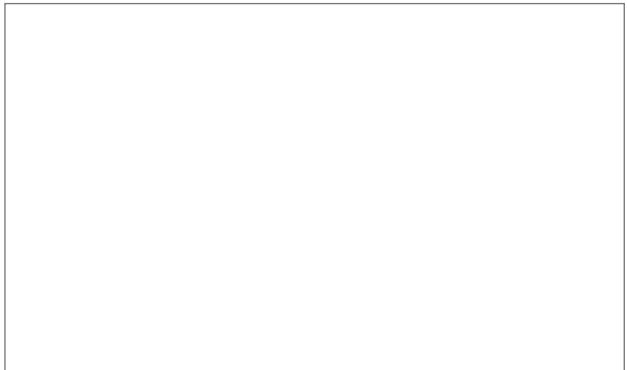
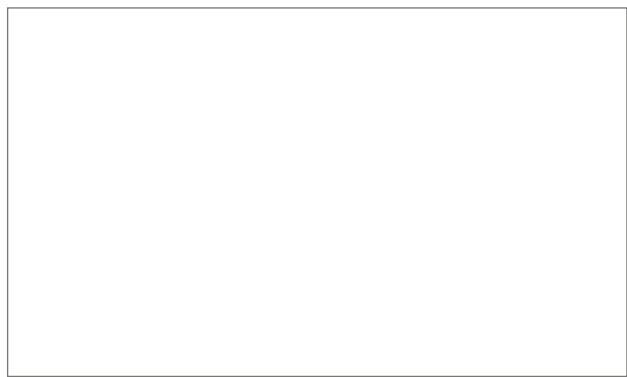
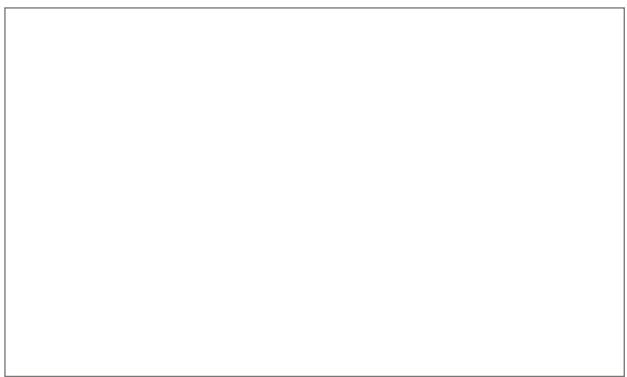
Conseil municipal des enfants, médiathèque

Atlas de biodiversité, nos forêts, vivre en paix avec les vipères

La Grange de L'Isle

Et bien sûr, retour sur les évènements, toute l'actu de nos assos, de nos écoles,...







CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

À l'heure où cette année s'achève, c'est avec un sentiment mêlé de fierté et de gratitude que je m'adresse à vous. Fierté pour le chemin parcouru collectivement et gratitude pour votre confiance et votre participation à la vie de notre commune.

Alors que mon mandat touche à sa fin, il est temps de faire un bilan de ces années marquées par la fusion de nos trois communes historiques, décidée en 2017.

Je ne citerai que deux réalisations importantes durant notre mandat :

La première, à savoir la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce document essentiel permettra d'unifier nos règles d'aménagement, de préserver notre cadre de vie et de planifier sereinement le développement de la commune pour les années à venir. Ce travail, mené en concertation avec la population et nos partenaires, représente un véritable socle pour bâtir un projet cohérent et durable.

La seconde, concerne la modernisation attendue de la collectivité avec l'informatisation des services municipaux.

Cette évolution facilitera le travail des agents, améliorera le suivi des démarches administratives et offrira aux habitants des services plus simples, plus rapides et plus accessibles. C'est une étape importante pour adapter notre administration aux besoins d'aujourd'hui et aux attentes de demain.

Ces transformations illustrent notre volonté d'agir avec pragmatisme et ambition.

Cette aventure collective a été riche en défis, en émotions et en réalisations.

En parallèle, nous avons encouragé nos associations, soutenu les activités scolaires et favorisé le dynamisme culturel de notre territoire tout en renforçant notre action en faveur de la transition écologique. Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif où chacun – élus, agents municipaux, bénévoles et habitants – a joué un rôle essentiel.

Au-delà des réalisations, c'est surtout le lien social qui fait la force de notre commune. À chaque événement local nous retrouvons cette solidarité et cette convivialité qui nous rassemblent et qui font de notre village, un lieu où il fait bon vivre.

La situation économique de notre pays reste préoccupante.

Depuis plusieurs mois, notre pays traverse une période marquée par une forte incertitude gouvernementale. Les décisions nationales tardent, changent ou se contredisent parfois, laissant les collectivités locales dans une situation délicate. Nos communes, pourtant en première ligne pour répondre aux besoins quotidiens de la population, doivent avancer avec un horizon politique souvent flou.

Dans ce contexte, je souhaite vous assurer que notre municipalité reste pleinement mobilisée.

Malgré les hésitations de l'État, nous continuons à défendre nos projets, à sécuriser nos financements et à porter la voix de notre territoire.

Car c'est ici, au plus près du terrain, que se prennent les décisions qui touchent réellement votre vie quotidienne : services publics, écoles, solidarité, aménagement, transition écologique.

L'incertitude nationale ne doit pas devenir une paralysie locale.

Au contraire, elle renforce notre conviction : la stabilité et l'efficacité passent par l'action de proximité.

Nous continuerons donc à travailler avec transparence, détermination, sens des responsabilités et serons vigilants pour maintenir le bon équilibre entre rigueur budgétaire et solidarité.

De nombreux projets ont vu le jour, mais il reste des défis à relever. L'année à venir verra de nouvelles échéances électorales avec les élections municipales. C'est l'occasion de réfléchir aux projets que vous souhaitez voir se réaliser, de s'engager et s'impliquer dans la vie de la commune.

L'année 2026 aussi sera porteuse de belles ambitions : poursuivre les aménagements engagés, renforcer nos services aux habitants, accompagner nos jeunes et nos aînés.

Je tiens à remercier :

Les élus pour leur dévouement et leur engagement au service de notre commune.

Les agents municipaux pour leur travail et leur professionnalisme.

Les enseignants de nos trois écoles pour leur implication dans l'instruction de nos enfants et leur participation lors des manifestations citoyennes.

Et vous citoyens, pour votre confiance et votre soutien tout au long de ce mandat.

Ensemble nous avons tracé un chemin vers un avenir prometteur.

Je suis convaincu que notre commune continuera à se développer et à prospérer grâce à notre esprit de communauté et avec notre détermination collective.

En cette période de fêtes, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que cette année 2026 vous apporte santé, sérénité et prospérité.

L'équipe municipale et moi-même vous donnons rendez-vous le samedi 17 janvier 2026 à 15 h salle des fêtes d'Ingrandes de Touraine pour échanger nos vœux de vive voix.



Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire



UNE DEUXIÈME FLEUR POUR COTEAUX-SUR-LOIRE

Depuis plusieurs années notre commune s'efforce d'améliorer et d'harmoniser le fleurissement et les espaces verts sur l'ensemble de ses trois quartiers pour rendre notre cadre de vie plus agréable.

Après l'obtention de la 1ère fleur en 2023, c'est une 2ème fleur qui vient d'être attribuée par la Région à notre commune.

La marche pour atteindre ce résultat était haute.

Mais l'engagement, l'implication et l'esprit créatif de l'équipe technique en charge des espaces verts, dans la création de nouveaux massifs, la conception de structures métalliques, la plantation, l'entretien ont porté leurs fruits.

Un GRAND BRAVO à Xavier et son équipe qui ont permis à Coteaux-sur-Loire d'obtenir cette labellisation « Villes et villages fleuris », qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie !

DES PLANTS POUR NOTRE COMMUNE !

Pour faire face au remaniement des paysages ruraux, certains organismes subventionnent les communes dans leurs programmes de plantation.

Cette année, Coteaux-sur-Loire a bénéficié de 2 soutiens :

- le CPIE Touraine-val de Loire (centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement) via le programme « Haies'dons l'eau »
- la Fédération Nationale des Chasseurs via le programme Sensibilis'haie

CES PROGRAMMES ONT POUR OBJECTIFS :

- améliorer le réseau de trames vertes pour une meilleure circulation de la flore et de la faune
- préserver les ressources en eau grâce à l'amélioration de l'infiltration dans le sol, la diminution de l'évapotranspiration et de l'épuration des pollutions diffuses

- optimiser le stockage de l'eau dans le sol
- participer à la constitution de « puits carbone »
- préserver la qualité de nos paysages ruraux

Dans le cadre du programme « Haies'dons l'eau » du CPIE, Coteaux-sur-Loire a pu bénéficier de 550 plants d'essences variées, destinés à 2 sites : l'aménagement paysager de la route du Coteau à l'entrée de Saint Michel (l'abord du stade avec un linéaire de 165m), et de la voie ferrée, le Pré du Carroi, à Saint Patrice (avec un linéaire de 110m).

Avec le projet Sensibilis'haie porté par la Fédération nationale des chasseurs, Coteaux-sur-Loire a reçu un kit de 50 plants prêts à l'emploi en échange de notre engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie. Les sites de plantation seront validés avec la Fédération des chasses départementales.



LA FIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE !

La fermeture du réseau cuivre dans notre commune est prévue pour 2030. L'installation de la fibre optique sur la commune (opérationnelle) vous permet d'avoir accès à un réseau plus moderne et plus performant.

Pensez à anticiper et rapprochez-vous de vos opérateurs dès maintenant pour étudier avec eux le raccordement à la fibre afin de ne pas risquer l'interruption de vos services.

N'oubliez pas de faire les démarches pour vos proches qui bénéficient de services à domicile et ne peuvent effectuer eux-mêmes les démarches nécessaires au raccordement à la fibre.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE PLU

Après 3 années de travail, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté.

Ce document se fonde sur plusieurs orientations :

- Conforter la qualité de vie
- Penser l'offre en équipements, commerces et services en fonction de la commune nouvelle
- Construire un projet de territoire tenant compte des contraintes et tirant parti des richesses environnementales
- Protéger et mettre en valeur les différentes identités du territoire
- Anticiper l'évolution des mobilités

Le projet fixe aussi l'objectif de limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles : 3,6 ha sur la période 2025-2036.

Le document est disponible en téléchargement :
<https://coteaux-sur-loire.fr/ma-mairie/le-plu/>

Dans le même temps, deux Périmètres Délimités des Abords (PDA) remplaceront les périmètres actuels de 500 mètres autour des monuments historiques :

- Ancienne église située dans le domaine du château de Chabrol
- Les communs du château de Rochecotte
- Façades et toitures du vieux château de Saint-Michel.

Ils permettront une meilleure prise en compte des réelles co-visibilités.

Dans ces périmètres, tout projet d'urbanisme devra se conformer à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les projets ont fait l'objet d'une enquête publique

Elle a eu lieu du 3 novembre au 4 décembre 2025. Un commissaire enquêteur était présent les 03, 11, 26 novembre et 04 décembre.

Pendant cette période, chacun a pu consulter les dossiers et formuler des observations. Cette démarche a été complémentaire à la concertation menée tout au long de la procédure.

Toutes les informations pratiques ont été précisées sur le site internet de la commune et affichées en mairie.

Approbation du PLU – objectif 2026

Suite à cette enquête, le commissaire enquêteur émettra un avis sur les projets de PLU et de PDA. Cet avis pourra être pris en compte. Le projet ainsi modifié sera proposé au vote du conseil municipal début 2026.

Les documents applicables seront alors consultables en mairie ainsi que sur le Géoportal de l'Urbanisme.

URBANISME, UNE INFORMATION IMPORTANTE !

Attention : le lien du portail usager pour le dépôt des dossiers d'urbanisme a changé. Il vous faut maintenant vous connecter au lien suivant : <https://pln.pu.sirap.com>



0



MODERNISER LA GESTION DE NOS CIMETIÈRES

COMME NOUS
L'AVIONS DÉJÀ
ANNONCÉ DANS
LE BULLETIN
PRÉCÉDENT,
LA GESTION DES
CIMETIÈRES EST
DÉSORMAIS
INFORMATISÉE
ET UNIFORMISÉE.

Pour sortir des modalités de gestion disparates en vigueur dans les trois anciennes communes, il a été décidé de recourir à une solution numérique performante et conviviale. Elle profitera tant aux usagers qu'aux agents communaux chargés de la gestion administrative.

La mise en œuvre de cette solution a pris du temps, car il a fallu faire de nombreuses vérifications et rectifier de nombreuses erreurs accumulées au fil des années.

Simplifier l'accès des citoyens aux informations

Les informations sont accessibles par internet à l'adresse suivante :



<https://portail.gescime.com/coteaux-sur-loire/>
et via le flashcode ci-contre

Malgré l'important travail de fiabilisation effectué, il se peut que des erreurs subsistent. Elles seront progressivement corrigées. D'ailleurs, chacun peut facilement les signaler à la mairie depuis le site.

La clé d'entrée est la recherche d'un défunt par son nom. Tous les défunt portant le même nom s'affichent.

Si c'est le cas, on choisit dans la liste.

La recherche renvoie sur un écran qui localise la tombe sur un plan simplifié du cimetière et donne des informations supplémentaires, dont la photo de la tombe, que l'on peut agrandir. De ce fait, la localisation est fiable et aisée. Le plan peut être agrandi pour une meilleure lisibilité et une localisation encore plus précise de la sépulture.



Cette localisation est indispensable aux familles, aux connaissances éloignées ou qui visitent rarement les cimetières de la commune, ainsi qu'aux généalogistes ou toute autre personne peu familière des lieux.

Les vues obtenues sont aussi très utiles aux familles proches, car elles mettent à disposition des informations importantes sur l'expiration des concessions par exemple et ouvrent la possibilité de démarches en ligne.



Faciliter les démarches

Dans l'exemple ci-dessous, cette ancienne concession est expirée. Si la famille souhaite la renouveler, elle peut entamer les démarches en cliquant sur le bouton, sans devoir se déplacer en mairie.





Bien entendu, ces informations sont accessibles depuis un ordinateur de bureau, mais tout aussi bien depuis un smartphone ou une tablette.

D'autres informations utiles sont mises à disposition dans les rubriques «affichage légal» et «infos pratiques» accessibles depuis le menu.

Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, pour que ces informations apparaissent, il a fallu les saisir dans le service en ligne. Il a aussi fallu en saisir bien d'autres !

Tous les documents des dossiers des trois anciennes communes ont été numérisés et sont désormais facilement accessibles par les secrétaires.

Auparavant, il fallait fouiller dans des dossiers papier pour obtenir une information. C'est ainsi que la gestion des concessions va être grandement améliorée, car des alertes apparaîtront automatiquement en fin de validité par exemple.

C'est un progrès majeur, car jusqu'à présent, il fallait passer les dossiers en revue manuellement, ce qui ne pouvait être fait régulièrement.

Le logiciel permettra également d'édition automatiquement des lettres aux ayant-droits, ce qui simplifiera beaucoup le travail administratif.

De la même façon, il sera possible au moyen de la cartographie bien mise à jour à jour, de donner des informations fiables aux opérateurs devant intervenir pour des funérailles. Cela n'a pas toujours été possible dans le passé.

Enfin, cerise sur le gâteau, la charge administrative va être notamment allégée pour le personnel.

Moins de temps passé à la gestion des dossiers et à la recherche manuelle d'anciens documents, c'est davantage d'énergie passée à d'autres tâches utiles aux citoyens.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population. Il est obligatoire.

Les résultats sont essentiels pour la commune.

Ils permettent de :

1. Déterminer le montant de la dotation de l'Etat
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics.

Un agent recenseur vous fournira une notice. Suivez simplement les instructions.

Se recenser en ligne est simple et rapide. Moins de papier, c'est aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement !

Pour en savoir plus :
le-recensement-et-moi.fr

Visuel réalisée avec l'AMF



ASSOCIATION DES Maires DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

**CITOYENNES, CITOYENS
OSEZ
L'ENGAGEMENT !**

#lescommunesheureusement

**Votre
commune
a besoin
de vous.**

o



RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-MICHEL

Après un remplacement de l'ensemble des menuiseries de la salle des fêtes en début d'année (pose de fenêtres et portes à double vitrage), il nous a semblé nécessaire qu'une réfection soit réalisée à l'intérieur de ce bâtiment pour redonner à cette salle une nouvelle jeunesse.

Les employés communaux ont retiré la moquette murale poussiéreuse des murs pour la remplacer par une peinture. Cette salle est maintenant beaucoup plus lumineuse.

Elle sera incontestablement plus accueillante pour les futures locations et les différentes activités associatives qui y sont pratiquées.



RÉFECTION DE LA PASSERELLE SUR LA VOIE SNCF FACE À LA PETITE FLANIÈRE

La passerelle au-dessus des voies ferrées face à la Petite Flanière a été prise en charge conjointement par la commune et la SNCF.

La commune (à l'époque Saint-Michel-sur-Loire) a décidé par délibération du 17 mai 1979 de prendre à sa charge la chaussée, les abords, ainsi que les clôtures paddock côté route goudronnée.

La SNCF a pris en charge le corps de l'ouvrage : piles, travée et culées.

Suite à un contrôle de la SNCF fin 2024, certains travaux ont été préconisés concernant les parties à la charge de la commune :

- étanchéité sur les points de construction afin de pérenniser l'ouvrage
- mise en œuvre d'un garde-corps à l'entrée de la passerelle pour renforcer la sécurité.

L'entreprise FREYSSINET, spécialiste dans la réparation d'ouvrage d'art a été consultée.

Ces travaux ont été effectués fin novembre 2025 pour un montant de 3 904,80 euros.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN NOUVEAU PASSAGE PIÉTONS ROUTE DES ESSARDS

À la demande des riverains préoccupés par le non-respect de certains automobilistes vis-à-vis des piétons, un passage protégé a été implanté dans le centre du quartier de Saint-Michel, sur la route départementale 125, face à la Place des Anciens Combattants.

Pour rappel, si un usager de la route refuse la priorité aux piétons sur un passage piéton, il encourt une contravention de 4ème classe, soit une amende de 135 euros.

Ensemble, faisons de notre village un lieu plus sûr pour tous !



ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX ELECTRIQUES ET TELECOM RUE DE FONTENAY

La municipalité poursuit son engagement pour l'amélioration du cadre de vie et l'optimisation des infrastructures.

Comme prévu, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens rue de Fontenay ont été commencés fin novembre 2025.

Ces travaux sont suivis et en partie financés par le S.I.E.I.L.

Les deux autres projets de dissimulation des réseaux (route du Coteau et rue du Port Véron) seront effectués courant 2026.



LOCAUX TECHNIQUES : UN CHANTIER TERMINÉ

La rénovation et l'extension des locaux techniques sont arrivées à leur terme.

Les bâtiments existants ont été améliorés et agrandis offrant maintenant à notre équipe technique des conditions de travail, de vie (coin repas, sanitaires), de qualité et surtout aux normes.

En extérieur, des aménagements ont été réalisés : une aire de lavage des véhicules a été installée avec un bac séparateur à hydrocarbures ainsi qu'une cuve de récupération des eaux de 20 000 litres (voir bulletin précédent).

Après des diagnostics effectués sur l'ancien bâtiment, il s'est avéré nécessaire de remplacer la couverture en fibro-amianté. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour en gérer le retrait, l'évacuation et le stockage de ces déchets hautement contrôlés.

La partie nord de la toiture est recouverte d'ardoises tandis que la partie sud est recouverte d'un bac-acier pour recevoir les panneaux solaires.

En effet, la commune en permanence à la recherche de moyens permettant de faire des économies d'énergie, nécessaires face aux enjeux climatiques et aux contraintes budgétaires de plus en plus drastiques, a opté pour la pose de panneaux photovoltaïques. Après étude, les locaux techniques se sont révélés être l'endroit le plus adapté pour l'installation de panneaux de ce type.

Les panneaux sont installés pour de l'autoconsommation afin d'alimenter les bâtiments communaux.

Le périmètre d'alimentation étant limité à 2 km, les bâtiments pouvant bénéficier de cette énergie renouvelable sont : l'école Vincent Gérard - la Médiathèque - la salle Intergénérationnelle - le foyer Bonnet - la Mairie - la Salle du Conseil - le Pavillon du Jardinier et les locaux techniques.

En cas de surplus, l'énergie sera injectée dans le réseau EDF pour un prix imposé par le gestionnaire.

Un dispositif supplémentaire qui témoigne de la persévérance de la municipalité à améliorer sa gestion des ressources et de sa volonté à maîtriser une transition écologique et durable.



ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : UNE BELLE LEÇON DE CITOYENNETÉ !

Le jeudi 7 novembre, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants qui s'est exceptionnellement tenu dans les écoles Pinson et Vincent Gérard. Un moment fort de la vie communale, placé sous le signe de la démocratie et de l'engagement citoyen.

Sur 78 électeurs inscrits, 76 ont pris part au vote, soit une participation exemplaire, avec seulement deux absents. Après plusieurs jours de campagne, les candidats avaient présenté leurs projets, en affichant leurs professions de foi, facilitant le choix de leurs camarades avant le passage aux urnes.

Les élections se sont déroulées dans les règles de la démocratie, avec une salle isolée, bulletins de vote et urne officielle, sous l'œil attentif des élus municipaux, de Mr le Maire et des enseignants qui ont aidé au déroulement.

À l'issue du dépouillement, l'enfant ayant obtenu le plus grand nombre de voix a été élu maire.

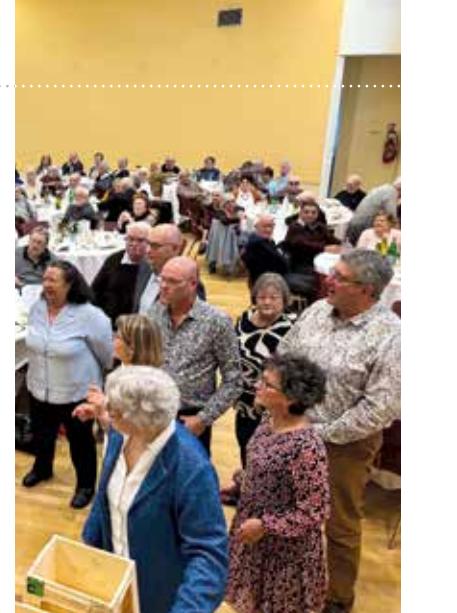
Ainsi :

- **Lamé Arthur** a été élu maire,
- **Hérisson Louise** est devenue première adjointe,
- **Marchand Émilien** a été nommé deuxième adjoint.

Ils seront accompagnés de leurs camarades : **Palmier Léa, Charbonnier Léana, Rivière Demestre Armélia** et **Demik Lilia**, en qualité de conseillers municipaux.

Les jeunes élus se réuniront prochainement pour leur première séance officielle, au cours de laquelle ils commenceront à travailler sur des projets citoyens autour de l'environnement, la solidarité, la sécurité et les loisirs.

Félicitations à tous les candidats pour leur implication, leurs idées et leur enthousiasme, et bravo aux nouveaux élus qui représenteront fièrement la jeunesse de notre commune !



23 NOVEMBRE, UN MOMENT TRÈS CONVIVIAL !

Vous le savez, chaque année la commune offre aux aînés de 70 ans et plus (avoir 70 ans au 1er janvier de l'année), la possibilité de recevoir un colis de Noël ou de participer à un repas qui se tient en général au mois de novembre (bulletin d'inscription joint au bulletin municipal distribué en juillet).

Cette année 96 personnes ont participé au repas et 112 autres ont reçu un colis gourmand.

Le traiteur, Pom'Poire d'Azay-Le-Rideau nous a régalés cette année encore ! L'accord met-vin a bien sûr été assuré par nos viticulteurs locaux : Maison Gambier et Maison Duval-Voisin.

Une journée très chaleureuse qui est toujours un beau moment de retrouvailles, apprécié de tous. Les plus audacieux, ont pu chanter ou esquisser quelques pas de danse, entraînés par Salvatore Frau à la guitare et la magnifique voix de la chanteuse Marina Blavin.

Sourires et bonne ambiance autour d'un excellent repas, que demander de plus ?



EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL !

Cette année, les élèves de nos trois écoles se sont retrouvés le jeudi 18 décembre, à la veille des vacances de Noël, à la salle des fêtes d'Ingrandes, pour attendre la star du moment, le Père Noël ! En compagnie de douze personnages fantasques, drôles et loufoques, la patience est vraiment une vertu facile.

Un conte de Noël moderne où l'existence du Père Noël n'est plus à prouver.

La Cie Colbok, entre musique, saynètes et transformations, a su faire briller la magie de Noël dans les yeux de nos écoliers, avant l'arrivée... du Père Noël, qui a remis à chaque enfant un chocolat de Noël.

À LA MÉDIATHÈQUE VIVEZ LA CULTURE AUTREMENT !

Depuis 6 ans la Médiathèque des Coteaux vous accueille grâce aux bibliothécaires bénévoles qui l'animent.

En 2019 celle-ci va rassembler les deux sites : le Clos du poète à Ingrandes et la nouvelle création, la médiathèque de Saint-Patrice. La municipalité en fera un service public en la dotant d'un budget.

À la médiathèque, il se passe toujours quelque chose !

Venez feuilleter un livre, rencontrer un auteur, jouer en famille à la ludothèque, créer des vidéos avec la table numérique Mashup.

Tout au long de l'année des ateliers, des animations et des expositions rythment la vie des lieux.

Mais le cœur de notre activité c'est d'abord le livre. Aussi le renouvellement et l'enrichissement du fonds tout public repose sur une veille permanente. Pour maintenir un fonds vivant et utile, les bibliothécaires bénévoles multiplient les sources d'information afin de repérer les titres à signaler ou à acquérir. Ces différents vecteurs alimentent les propositions d'achats, qui sont ensuite évaluées selon leur pertinence pour le public.

Alors, poussez la porte laissez-vous surprendre, prenez le temps... la Médiathèque vous ouvre grand ses pages et son cœur !



Nicolas HUREAU en dédicaces

VIE LOCALE



Le Clos du poète est axé sur la petite enfance

Il y a trois ans, la municipalité a intégré le projet « Premières Pages » en signant une convention avec le Département et la CCTOVAL pour développer la lecture à destination des 0-3 ans. Ce projet a bien prospéré.

Le Relais Petite Enfance de Bourgueil s'installe chaque mois : les assistantes maternelles se retrouvent avec leurs enfants de 0 à 3 ans, autour du livre.

Les deux classes de l'école maternelle Jean-Noël Proust, viennent en voisins une fois par mois, pour emprunter des livres et écouter les histoires lues par les bénévoles.

Certains élèves entraînent leurs parents à la sortie de l'école, pour leur montrer la bibliothèque. Il n'est pas rare de voir une maman ou un papa venir, passer un moment à la bibliothèque pour leur lire des livres.

Les animations culturelles proposées par le Département avec le conteur musicien Cédric Noël ont eu beaucoup de succès.

Les adultes ne sont pas oubliés et les habitués viennent régulièrement emprunter et échanger sur les ouvrages.

Ces établissements fonctionnent grâce aux bénévoles. Si vous souhaitez compléter l'équipe, signez-vous.



– Adresses utiles :

- » mediathequedescoteaux.bibli.fr
- » bibliotheque.touraine.fr
- » mediatheque@coteaux-sur-loire.fr
- » clos-du-poete@coteaux-sur-loire.fr

Notez dans votre agenda

- 6 février : rencontre avec l'auteur tourangeau Denis Soubieux
- mars : expo oiseaux interactive
- avril : table Mashup
- juin : atelier généalogie pour enfants



ÉVÉNEMENTS



EXPOSITION D'ARTS

Encore une fois, des artistes avec des spécialités très différentes ont répondu à l'appel de la commune pour présenter leurs créations aux Costelligériens et autres visiteurs le 29 juin dernier.

Nous avons notamment pu admirer des peintures, des aquarelles, des sculptures, des photos, de la calligraphie, du pergaman (dentelle de papier).

A l'année prochaine, pour une nouvelle édition et la découverte de nouveaux artistes !



UNE SOIREE NATIONALE SOUS LES ÉTOILES : MUSIQUE, CONVIVIALITÉ ET FEUX D'ARTIFICE !

Chaque année, comme toujours, le site du stade d'Ingrandes s'anime dès 18h30 pour la commémoration de la fête nationale, et cette année n'a pas fait exception : les Costelligériens sont venus en nombre pour partager un moment convivial et festif.

Après l'apéritif offert par la commune, les participants ont profité de la douceur de cette belle soirée estivale pour pique-niquer à l'ombre des peupliers, partageant des plats apportés par chacun ou se régalant des grillades proposées par le stand buvette/restauration tenu par l'équipe de Familles Rurales.

Chacun a trouvé de quoi satisfaire son appétit dans une ambiance très chaleureuse.

A partir de 21h, nous avons retrouvé avec grand plaisir, Arthédone, auteur compositeur de chansons folk et pop-rock et son groupe de chanteurs musiciens.

Ils nous ont emportés jusqu'au bout de la nuit en interprétant des chansons à texte de leur composition et des variétés pour danser, chanter et créer l'ambiance !

Vers 22h30, un feu d'artifice a illuminé le ciel étoilé, clôturant magnifiquement cette soirée de fête nationale.



QUATUOR FOLIO, UNE PAUSE ENCHANTERESSE !

Le dimanche 21 septembre, à l'Église de Saint-Patrice, Coteaux-sur-Loire vous a proposé une parenthèse de musique classique avec le Quatuor Folio.

Quatre saxophonistes de talent ont enchanté la soixantaine de personnes venues les écouter, en interprétant un répertoire de choix :

- «Divertimento n°1» K136, W.A. Mozart (1756-1791)
- «Sevilla» I. Albeniz (1860-1909)
- «Four saxes in Paris», de G. Gershwin (1898-1937)
- «Danse» de J. Cras (1879-1932)
- «Petit quatuor pour saxophones» de J. Françaix (1912-1997)
- «Sambas» de M. Bardin (1921-2010)





SAINT-MICHEL 2025 : UNE ÉDITION TRÈS RÉUSSIE !

À 15 jours de la Foire, l'équipe organisatrice craignait une participation très médiocre vu le peu d'exposants inscrits, loin d'être satisfaisant ! Puis d'un coup, tout s'est débloqué ! Les prévisions météo optimistes ont motivé les attentistes. Exposants traditionnels, artisans, comme les habitués des vide-greniers ont réservé leur place, faisant de cette édition 2025, contre toute attente, une foire très attractive pour les visiteurs.

Des stands de créateurs innovants, la découverte de produits gourmands, des exposants inhabituels ont apporté un vrai renouveau : comme un rémouleur dont les services d'affûtage ont été très appréciés, renouant avec la tradition des foires d'une autre époque.

Le pôle enfants et ses structures gonflables, tenu par L'APE les P'tits Sourires ont remporté le même succès qu'habituellement. La fête foraine, avec sa pêche aux canards, son punching-ball, le tir à la carabine, les jeux de pinces, le manège, les auto-scooters, le circuit quads/motos du Racing Car et le laser-game ont permis aux tout-petits comme aux jeunes de passer de très bons moments.

Malgré les vendanges précoces, les amateurs de bernache ont pu goûter la cuvée 2025, aux buvettes tenues principalement par les associations locales : Saint-Michel tennis de table (SMTT), le Comité des Fêtes de Saint-Michel, la Boule de fort.

Les stands de restauration ont connu également une excellente fréquentation. La journée s'est terminée en musique avec le groupe Maysi et sous une pluie de lumière avec le tir du feu d'artifice.

De nouveaux exposants sollicitent toujours plus nombreux une place sur la Foire. Cela montre que le tournant amorcé en 2018, par la bascule du jour de foire sur le dernier samedi du mois de septembre était un choix judicieux. Il a redonné une nouvelle jeunesse à cette manifestation historique.

Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent dans l'organisation lourde de cet évènement et concourent à sa réussite !



OCTOBRE ROSE

Le 19 octobre, Coteaux-sur-Loire accueillait pour la quatrième année consécutive, Sophie Auconie (ancienne députée d'Indre-et-Loire) et le groupe de marcheurs venus soutenir son action, la Marche Rose, organisée dans le cadre de la lutte contre le cancer et en particulier le cancer du sein.

Après un café et quelques douceurs, ils ont attaqué le parcours de 18 km pour rejoindre Restigné, puis La-Chapelle-sur-Loire.

Un beau rendez-vous sportif et solidaire !



LA MARCHE DE L'ÉTÉ DE LA SAINT MARTIN À COTEAUX-SUR-LOIRE

La légende raconte que lorsque la dépouille de Saint Martin fut transportée de Candes à Tours en novembre 397, les buissons se mirent à refleurir sur son passage le long de la Loire, miracle à l'origine de l'été de la Saint Martin.

Chaque année en novembre, un parcours itinérant emmène de nombreux marcheurs sur les pas de Saint Martin.

Le dimanche 9 novembre, un groupe composé d'une trentaine de personnes, a fait halte à Saint-Michel après avoir déjeuné à la Chapelle-sur-Loire. Ils en ont profité pour visiter l'église.

Les marcheurs ont pu se réconforter avec café, boissons et quelques douceurs offerts par la commune avant de poursuivre leur route vers Langeais, où ils étaient attendus en fin d'après-midi.



ÉVÉNEMENTS

LE BLEUET DE FRANCE A 100 ANS !

Lors de cette journée de commémoration nationale, marquant la signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale en 1918, habitants et élèves de l'école Vincent Gérard ont honoré la mémoire de tous les soldats français et alliés tombés au combat, ainsi que celle des victimes civiles, des conflits passés et actuels.

Cette année, la nation célèbre aussi le centenaire du Bleuet de France, symbole de mémoire et de solidarité depuis la fin de la première guerre mondiale.

Né en 1925 dans les hôpitaux militaires, le Bleuet de France est le fruit de l'initiative de deux infirmières de guerre : Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre.

Elles encouragent les soldats meurtris par la guerre à confectionner des bleuets dont les pétales sont en tissu et les étamines en papier journal, pour les aider à se reconstruire tout en recueillant des fonds pour venir en aide aux mutilés de la Grande Guerre.

Le bleuet au fil du temps : en 1925...



Cette petite fleur, le bleuet, rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Elle serait aussi la seule qui continuait à pousser au milieu des champs de bataille labourés quotidiennement par des milliers d'obus, seule note colorée dans les tranchées de boue dévastées.

Le Bleuet de France devient rapidement un emblème national, porteur de message d'espérance, de mémoire et de résilience, proposé au public par les anciens combattants lors des commémorations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre.

Depuis un siècle, le Bleuet évolue avec son temps, sans jamais perdre sa vocation. En 1991, ses missions s'élargissent pour venir en aide aux victimes d'actes de terrorisme.

Aujourd'hui, il symbolise le lien entre les générations, la transmission et le devoir de mémoire et le soutien à ceux qui restent (militaires blessés, victimes du terrorisme, pupilles de la nation et familles endeuillées).



FÉÉRIE DE NOËL EN CENTRE BOURG D'INGRANDES

En 2024, l'équipe municipale en accord avec les associations locales, avait préféré annuler le traditionnel marché de Noël plutôt que d'organiser un évènement « médiocre » en raison du peu d'exposants inscrits et de la concurrence ailleurs.

En 2025, la décision fut prise de proposer un évènement se différenciant des habituels marchés de Noël en jouant avant tout la carte animation et féerie de Noël.

Le 19 décembre, dès 17h30 les visiteurs ont pu découvrir un programme rythmé qui les a entraînés jusqu'à 21h30 sans aucun temps mort.

Les enfants des écoles ont tout d'abord chanté sur les marches du parvis pour notre plus grand plaisir. Puis ils ont pu créer leur boule de Noël à l'atelier proposé par Familles Rurales ou écouter un conte de Noël au Clos du Poète ou encore chasser les lutins du Père Noël égarés dans le centre bourg.



L'arrivée en fanfare (merci au groupe DixdeDer), d'une magnifique licorne de Sibérie (et oui, une vraie licorne !!) accompagnée de 2 mascottes, le spectacle de jonglerie de feu (les Troubadours débridés de Continvoir), les illuminations et décos installées pour cette soirée, la présence du Père Noël venu distribuer quelques friandises, tout comme le déguisement du public qui a joué le jeu, les stands des associations (APE, CSL², Familles Rurales, Ingrandes Animation), et du Multiservice Costelligérien, qui ont proposé bière de Noël, vin chaud, crêpes, soupe à l'oignon, la petite restauration des food truck, ou les décos de Noël confectionnées pour l'occasion par CSL2 ou les enfants des écoles, la présence du manège, ont créé l'ambiance magique et féérique souhaitée pour cette soirée !

Et bien sûr des exposants, créateurs, artisans locaux et régionaux, qui, en intérieur ou en extérieur, nous ont proposé des idées cadeaux uniques et originales !

Un grand merci à tous pour cette soirée magique !



AU FIL DU JAZZ

21ème édition ! Du 23 janvier au 15 février, tout au long des concerts, vous plongerez dans des univers musicaux très différents !

Coteaux-sur-Loire clôturera la programmation du festival le dimanche 15 février à 17h, salle des fêtes d'Ingrandes, avec Dry Bayou Rag Band.

Ce groupe de 4 musiciens enthousiastes et passionnés vous entraînera dans les rues de la Nouvelle Orléans et au bord du Mississippi dans une ambiance unique et festive.

A la façon des orchestres de Chicago des années 1920, ils interpréteront Clarence Williams, Lil Hardin, Louis Armstrong, Kid Ory, Paul Barbarin, King Oliver, W.C.Handy, Jelly Roll Morton, Jaboo Smith, Jimmy Noone, ...

- **Sylvain Florentin : trompette**
- **David Lesprit : clarinette**
- **Romain Ponard : tuba**
- **Wili Noya : banjo**

Réservation au 07 87 37 01 02 ou écrire à animations@coteaux-sur-loire.fr

Tout public. Tarif : 8€, gratuit pour les moins de 12 ans



Chez nos voisins :

- **23/01 Continvoir, Koko and the sweet pops**, 20h30, salle des fêtes
- **24/01 Mazières, Django Jazz Quartet**, 20h00, salle des fêtes
- **25/01 Restigné, le Petit Vince Trio**, 17h00, salle des fêtes
- **30/01 Cinq mars la Pile, Big Brass Band par Exobrass**, 19h00, salle des fêtes
- **31/01 Gizeux, Cat & the Mint**, 19h00, salle des fêtes
- **06/02 Savigné, Lizzy rag**, 20h00, Salle des fêtes
- **07/02 Benais, The Hooks**, 20h30, salle des fêtes
- **08/02 Langeais, Frédéric Loiseau**, 17h00, salle In'0x
- **13/02 Bourgueil, La Zonda**, 20h30, salle des fêtes.



SORTIR



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Planning des manifestations communales programmées.

Les vœux du maire

17 jan.

à 15h, salle des fêtes du quartier d'Ingrandes

Concert Jazz

15 fév.

à 17h, salle des fêtes quartier d'Ingrandes

- **Dry Bayou Rag Band** dans le cadre du festival «Au fil du jazz»

Élections municipales

15 mar.

- Premier tour

Élections municipales

22 mar.

- Second tour

Concert de la St Patrick

29 mar.

- Musique irlandaise

Course/marche familiale

26 avr.

quartier d'Ingrandes

- Color Run, «Les foulées colorées»

Commémoration 8 mai

8 mai

- Saint-Michel à 10h

- Ingrandes à 10h30

- Saint-Patrice à 11h

Suivi du Pot de l'amitié au Foyer Bonnet

Fête nationale du 14 juillet

13 juill.

à partir de 18h30 au stade de foot du quartier d'Ingrandes

- Apéritif offert par la mairie suivi d'un pique-nique sorti du panier, restauration, orchestre et feu d'artifice



DES NOUVELLES DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le dossier de candidature déposé par la CCTOVAL au nom de la commune a été retenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Cette année, dans notre communauté de communes, ce sont Channay-sur-Lathan, Coteaux-sur-Loire et Rillé qui vont en profiter.

La démarche consiste en des inventaires scientifiques et des animations en direction des scolaires et de la population. Nous vous avons déjà présenté la démarche dans les précédents bulletins.

La Communauté de communes, qui coordonne les opérations, a fait une consultation pour recruter les prestataires qui interviendront.

Il s'agit d'un groupement de 3 associations bien connues : la **SEPANT**, **LPO** et **CAUDALIS**. La coordination du groupement sera assurée par la SEPANT.

Voici une courte présentation de chacun des intervenants. Nous vous engageons à visiter leur site internet pour mieux les connaître.



Protège la nature et l'environnement en Touraine

La SEPANT (Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine) a pour objectif de préserver en Touraine les milieux naturels et d'agir contre les atteintes à l'environnement.



» sepant.fr



Agir pour la biodiversité

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a pour objectifs la connaissance et la conservation de la biodiversité, la préservation et la gestion des espaces naturels, l'éducation à l'environnement et la mobilisation de la société.



» www.lpo.fr



ASSOCIATION NATURALISTE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

L'Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Écosystèmes ANEPE CAUDALIS est une association dont les principaux objectifs sont l'amélioration et le partage des connaissances sur les espèces et leurs écosystèmes.



» www.anepe-caudalis.fr

Ces associations, implantées sur le territoire, et qui le connaissent donc très bien, accompagneront la commune à partir du début 2026.



COUPER LES ARBRES POUR ENTRETENIR ET EXPLOITER LA FORÊT

Les forêts que l'homme n'a jamais modifiées sont dites « primaires ». Il n'en existe plus depuis belle lurette en France.

Les bois de rapport, quant à eux, sont gérés et font l'objet d'interventions régulières plus ou moins lourdes. En effet, la forêt représente un potentiel économique important et une source de matières premières et d'énergie incontournable.

Couper des arbres n'est donc pas une agression contre l'Environnement, du moins tant que cela s'inscrit dans le cadre d'une gestion durable.

LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

L'exploitation d'une forêt se fait en pensant à l'avenir. Certes on peut couper tous les arbres en une fois, mais ensuite il n'y a plus qu'à replanter et attendre longtemps la repousse. C'est ce qu'on appelle la coupe à blanc. Cette technique peut être la plus simple et la plus rentable, mais elle défigure durablement le paysage et est préjudiciable à la biodiversité, animale et végétale.

La gestion durable, qui respecte bien mieux le boisement et la biodiversité, consiste à couper des sujets sélectionnés. Pour ce faire, le forestier marque les arbres arrivés à maturité (cela s'appelle le martelage). Ces arbres sont ensuite abattus par une entreprise. La place libérée par les sujets prélevés sert au développement de sujets plus jeunes. Ces derniers seront des années plus tard, prélevés à leur tour.



Cette façon de procéder permet aussi de doser l'éclairage qui arrive au sol, et limiter le développement de ronces ou graminées, qui viendraient affaiblir laousse des arbres.

Les petits sujets récoltés dans le cadre de coupes d'amélioration ne sont pas perdus. Ils sont valorisés pour faire des panneaux de particule ou du papier.

...MAIS PAS TROP. LA FORêt DOIT RESTER UN MILIEU NATUREL

En effet, de nombreuses espèces animales et végétales, dont le gros gibier, ont besoin de forêts pour se reproduire et prospérer tranquillement.

Une forêt n'est pas un parc public. L'intervention humaine doit rester limitée.

L'ONF PARTENAIRE DES COMMUNES

Les forestiers sont des professionnels, qui ont une bonne connaissance du milieu et de ses règles de gestion. La commune de Coteaux-sur-Loire, propriétaire de nombreuses parcelles dans la forêt, n'a pas les compétences pour gérer ses boisements.

Elle délègue cette gestion à l'Office National des Forêts (ONF). Cet organisme est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de la Transition Énergétique. La gestion durable est son objectif de base.

Chaque année l'ONF parcourt les forêts de la commune, choisit les arbres à couper, et fait intervenir une entreprise forestière. Ces coupes régulières fournissent un bon revenu à la commune. Ces opérations chamboulent un peu la forêt, mais le retour à l'équilibre se fait assez vite.

NOTRE COMMUNE EST TRÈS BOISÉE

Le tiers de la superficie de la France est recouvert de forêts. C'est davantage qu'en 1945, et que dans la plupart des pays d'Europe. Cette part est bien supérieure à Coteaux-sur-Loire : **plus de la moitié du territoire est boisée (2700 Ha environ)**. C'est une grande richesse.

Pour être honnête, il y a aussi des inconvénients. Le risque lié aux feux de forêt est de ce fait plus élevé. Les incendies de 1963, 1973 et surtout 1976 sont restés dans les mémoires.

Les boisements sont pour une bonne part composés de feuillus, notamment des chênes.

Il y a aussi -et c'est le cas des propriétés de la mairie- des boisements de pins. Ces pins ne sont pas indigènes. Ils ont été plantés après l'incendie de 1976, qui avait ravagé une partie du massif des Landes Saint-Martin. Ils ont donc transformé le paysage, mais depuis tout le monde s'y est habitué !

Sur les 2 700 Ha de forêt à Coteaux-sur-Loire, la mairie en possède environ 500, dont la gestion est confiée à l'ONF.

Les volumes récoltés restent en deçà de la production biologique, ce qui montre bien le souci de durabilité de la gestion faite par l'ONF.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VONT TRANSFORMER LA FORêt

C'est un sujet de réflexion qui n'a pas abouti à ce jour. Certaines espèces qui composent les forêts actuelles ne seront pas adaptées à un climat plus chaud.

Une partie des boisements devra être remplacée par des espèces plus compatibles avec le nouvel environnement climatique.



VIVRE EN PAIX AVEC LES VIPÉRES

**LES SERPENTS
SONT PEU
VISIBLES, IL EST
RARE D'EN
RENCONTRER.**

**Ils sont pourtant pré-
sents, heureusement
pour l'équilibre de la
nature.**

**En Indre-et-Loire et
sur la commune de
Coteaux-sur-Loire,
on peut en observer
six espèces : cinq
de couleuvres et la
vipère aspic.**

Les aspics vivent dans des habitats variés

Localement, la vipère aspic se rencontre dans une grande variété de milieux. Elle est présente sur les bords de Loire, en particulier dans les zones de prairies sèches et les lisières boisées. Elle entre rarement dans l'eau et si vous observez dans la Loire un serpent rougeâtre avec une tête triangulaire, il s'agit très certainement de la couleuvre vipérine, inoffensive, en train de chasser des poissons.

La vipère aspic est également présente sur les coteaux embroussaillés, au niveau des bois ouverts et de leurs lisières, dans les friches, au pied des haies denses mais également dans les landes. Plus proche de l'humain, on peut la trouver au pied des vieux murs de pierres sèches, dans les jardins, etc.

Ces milieux sont très bien représentés dans la commune et peuvent abriter des aspics, même s'il est exceptionnel d'en voir.



Deux vipères aspic de couleur très différente, bien qu'originaires toutes deux du département

Crédit photo @ Eric Sansault - ANEPE Caudalis



Les adultes mesurent entre 50 et 70 cm maximum. Il n'y a pas à proprement parler d'"aspic gris" ou d'"aspic rouge" mais une seule espèce, dont la couleur varie largement selon les individus : gris, beige, brun, marron rouge voire plus rarement noire.

Les vipères comme les autres serpents se nourrissent de petits animaux : rongeurs, lézards... dont elles contribuent à limiter la population.

C'est un animal dit « à sang-froid » même si en réalité la vipère aspic doit maintenir sa température interne autour de 31°C. Pour cela, elle peut s'exposer au soleil plus ou moins longtemps. Lorsqu'il fait trop chaud et trop sec, elle doit trouver des abris frais afin d'échapper à des températures qui pourraient lui être fatales (à partir de 38°C).

A l'abri pendant l'hiver, elle sort quand le temps se radoucit (à partir de 10°C en général). Commence alors un cycle classique dans la nature : se reproduire pendant la saison favorable, avant l'arrivée des froids à venir.



Leur reproduction est originale

Les vipères s'accouplent au printemps, plus rarement à l'automne. Après une période de gestation d'environ 3 mois, la mise bas a lieu pendant l'été.

Contrairement à de nombreux reptiles, qui pondent des œufs, la vipère aspic donne naissance à des petits déjà formés. Les vipéreaux sont au nombre de 7 en moyenne (entre 2 et 11). Ce mode de reproduction est dit vivipare. Il implique que la femelle possède d'importantes réserves de graisse pour garantir le développement de ses embryons et, après la mise bas, elle peut alors être fortement émaciée et ne pas survivre. Par conséquent, il est très rare qu'une femelle se reproduise chaque année, cela lui arrive plutôt tous les 2 à 3 ans en fonction des ressources alimentaires. La faible fréquence de reproduction des femelles ainsi que le fort taux de mortalité des jeunes font de la vipère aspic une espèce très fragile.

Les vipères sont des serpents venimeux

Leur venin leur sert à tuer leurs proies et à commencer le processus de digestion. Il est inoculé par des crochets, qui sont en fait des dents modifiées. Rappelons que la langue fourchue des reptiles est inoffensive et sert aux serpents à capter des molécules chimiques afin de comprendre leur environnement (une sorte de super odorat).

Chaque année, environ 300 morsures sont recensées en France, le plus souvent, sans gravité.

Toutefois, il est toujours nécessaire de se faire examiner. Si le diagnostic montre que l'envenimation est sérieuse, une injection d'anti-venin sera faite. Les sérum sont très efficaces. Signalons que depuis 2001, soit une période d'environ 20 ans environ, 4 décès suite à une morsure de vipère ont été recensés en France, ce qui est très faible.

Par comparaison, sur la même période, 2 à 300 personnes sont décédées suite à des piqûres de guêpes, et plus de 30 suite à des morsures de chiens.

Le mieux est bien sûr de ne pas se faire mordre et de prendre des précautions lorsqu'on se trouve dans leur habitat. Dans tous les cas les vipères fuient l'homme et n'attaquent pas. En revanche, si on leur marche dessus par mégarde ou si on essaye de les attraper ou de les tuer, elles peuvent se défendre.

Même si elles peuvent mordre, on ne leur fait pas de mal !

Tous les serpents sont strictement protégés. Leur destruction, capture, élimination des œufs, destruction des habitats... sont punis jusqu'à 3 ans de prison et 150 000 € d'amende.

Même quand on ne se fait pas prendre, il est inutile et idiot de les tuer.

La raison de cette protection est la diminution des populations de reptiles, malgré leur intérêt dans la chaîne biologique. Ils régulent les populations de rongeurs et contribuent de ce fait à l'équilibre entre espèces. Si ce prédateur disparaît, les proies prolifèrent librement, au détriment d'autres espèces et au détriment des récoltes.

D'ailleurs, le Ministère de la Transition Énergétique a élaboré un Plan National d'Actions pour les 5 prochaines années. Ce plan a pour but de favoriser la conservation des populations de vipères existantes, et la réhabilitation de leurs lieux de vie ainsi que la cohabitation pacifique entre humains et serpents. Ce plan sera décliné dans la région par l'association ANEPE Caudalis.



Plan National d'Actions

Test : laquelle est la vipère ?

On peut aisément confondre ces deux serpents au premier regard. Il existe pourtant un moyen infaillible de les différencier.



Vipère aspic
Crédit photo @ Eric Sansault - ANEPE Caudalis



Couleuvre coronelle lisse
Crédit photo @ Eric Sansault - ANEPE Caudalis



L'œil de la vipère a une pupille verticale, comme celle d'un chat dans un environnement lumineux.



L'œil de la couleuvre a une pupille ronde comme celle d'un chien.



ENFANCE

ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026

QUOI DE NEUF ?



Sur le thème de la préhistoire : art pariétal

LE NOMBRE D'ENFANTS AUGMENTE LÉGÈREMENT

Au total, 163 enfants fréquentent les 3 écoles de la commune, soit 3 de plus que l'an passé. Les effectifs par tranche d'âge n'étant pas également répartis, il a fallu comme les années précédentes organiser des classes à double niveau. Le but est de ne pas dépasser 24 élèves par classe en GS, CP et CE1.



Libre comme l'Art : les CE1, CE2 et CM1 découvrent Hundertwasser grâce à une intervenante

2 CLASSES À L'ÉCOLE PROUST

19 enfants de petite section et 10 de moyenne section sont pris en charge par Mme Bineau qui vient d'arriver.

Elle s'occupe d'une classe pendant le mi-temps de Mme Lagasquié et de Mme Jouvault, pendant le congé de Mme Contrevilliers.

14 enfants de moyenne section et 13 de grande section composent l'autre classe.

Au total, 56 enfants sont scolarisés à l'école Proust.

2 CLASSES À L'ÉCOLE PINSON

L'équipe enseignante ne change pas. LATSEM qui les aidait termine son contrat fin décembre. L'embauche d'une nouvelle personne permettra d'assurer une continuité.

5 enfants de grande section et 17 de cours préparatoire sont accueillis dans une première classe.

9 enfants de grande section et 12 de CE1 composent l'autre classe.

43 enfants sont scolarisés à l'école Pinson.

3 CLASSES À L'ÉCOLE VINCENT GÉRARD

L'équipe enseignante ne change pas non plus. **La première classe accueille 6 enfants de CE1 et 16 de CE2, la deuxième classe, 21 enfants de CM1 et la troisième classe, 6 enfants de CM1 et 15 de CM2**

64 enfants sont scolarisés à l'école Vincent Gérard.

DE NOMBREUX BEAUX PROJETS PÉDAGOGIQUES

En route vers l'Histoire

Les élèves de GS, CP et CE1 de l'école Pinson vont suivre un fil conducteur tout au long de l'année, celui des grandes périodes historiques. Ils travaillent le langage, les sciences, l'art, la musique...

Au cours de la 1ère période, par une belle journée d'octobre, ils sont allés en forêt aux abords de l'école pour imaginer la vie des premiers hommes dans leur environnement naturel. Au programme, on se demande ce qu'on mangeait, où trouver de l'eau, comment se chauffer... Ils ont notamment pu découvrir l'art rupestre et s'y essayer.

En 2ème période, ils ont mis un pied en Amérique du sud pour découvrir l'antique civilisation Maya. Et ils poursuivront leur voyage ainsi jusqu'à l'époque contemporaine.

Toutes les activités pédagogiques, culturelles ainsi que les sorties de l'année sont liées à ce thème.



Cross à Langeais le 17 octobre au lac de Langeais avec un bon classement pour Tiana et Louna



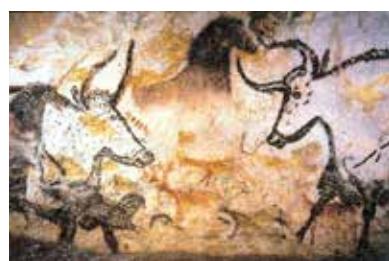
Les flammes de l'espoir le 11 novembre : les participants ont chanté « On sera là »

Classe découverte en Dordogne : toujours la préhistoire

Les enfants de l'école Vincent Gérard se rendront du 2 au 6 février aux Eyzies de Tayac, un haut lieu de la préhistoire. Au programme, visite du musée des Eyzies, mais aussi de la grotte de Lascaux, du moins sa copie ouverte à la visite.

L'hébergement se fera sur le site de Cap Sireuil, appartenant à la mairie des Eyzies. Il est dédié à l'accueil de groupes et de classes de découvertes.

Le coût de cette semaine est assez conséquent. Afin de soulager les familles, une partie des charges sera supportée par la commune et l'APE, ainsi que par des parents et des entreprises.



Les plus petits ont aussi leurs projets

En liaison avec l'équipe de l'ADMR, les plus petits ont travaillé autour du thème de Noël. Ce projet intergénérationnel s'est concrétisé avec la création d'objets de Noël, des chansons autour d'un goûter.

A l'occasion de la Féerie de Noël, le 19 décembre dernier, un évènement magique et féérique, les enfants ont chanté pour le plus grand plaisir de leurs parents et des visiteurs.



Avant les vacances d'été, ils pourront également se rendre sur le site de **Cab'âne rose**, à Restigné où ils pourront s'occuper des ânes, les câliner et apprendre à comprendre et prendre soin de ces gentils équidés.

Au printemps, un autre projet sur le thème du jardinage verra le jour.

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

La scolarité est aussi rythmée par des exercices de sécurité obligatoires, afin d'assurer qu'en cas de difficulté, les enfants soient entraînés aux bons gestes.

Sécurité incendie

Les 3 écoles ont procédé à un exercice d'évacuation, entre le 23 septembre et le 14 novembre. Cet exercice a notamment pour but de vérifier le temps d'évacuation des locaux.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Cet exercice a pour but de préparer les enfants et l'équipe d'encadrants à la conduite à tenir en cas d'intrusion ou d'attentat. Notamment, les enfants apprennent à garder leur calme, se cacher et rester silencieux.

Ces exercices se sont bien déroulés.

Élection des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées par voie électronique pour chaque école. La participation était comprise entre 51 et 81 %.

École Proust : **Mme Jallan** et **Mme Patrice** sont élues titulaires.

Mme Chivert et **M El Mazani** sont élus en qualité de suppléants.

École Pinson : **Mme Pavan** et **Mme Dansac** sont élues titulaires.

Mme Guillon et **M Kukula** sont élus suppléants.

École Vincent Gérard : **Mme Grano**, **Mme Guillon** et **Mme Chabot Robert** sont élues titulaires

Mme Marchand et **Mme Pouilloux** sont élues suppléantes.



BENNES PAPIERS : QUAND LE RECYCLAGE FINANCE LES PROJETS DES ÉCOLES !

3 périodes à retenir pour venir déposer vos papiers dans les bennes implantées devant les écoles et ainsi participer au financement des projets de nos écoles :

École Vincent Gérard (Saint Patrice) 15/01 au 29/01

École Proust (Ingrandes) 29/01 au 12/02

École Pinson (Saint Michel) 21/05 au 4/06

Contribuons ensemble à la protection de l'environnement et soutenons les projets éducatifs en stockant nos vieux papiers et en les déposant dans les bennes.



**UN ÉTÉ PLACÉ
SOUS LE SIGNE
DES VACANCES,
DU SPORT ET DE
LA DÉTENTE !**

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont vécu des vacances hautes en couleurs, placées sous le thème du sport, des vacances et de la détente. Sous un soleil généreux, les journées se sont enchaînées entre activités dynamiques, découvertes et fous rires partagés.



Au programme : sortie pêche, tournois de Mölkky et de pétanque, accrobranche, mais aussi de grands moments de convivialité avec les olympiades, des randonnées et le désormais célèbre grand jeu «Koh-Lanta», où les aventuriers en herbe ont relevé de nombreux défis, **comme la dégustation d'insectes**, une expérience gustative inattendue et déroutante !

Les enfants ont également profité d'instants plus tranquilles à Saint-Michel Plage, installée au cœur de la cour, avec ses piscines et espaces de détente, pour se rafraîchir entre deux activités sportives. **La sortie à Lulu Parc** a, quant à elle, été un véritable temps fort : rires, glissades et sensations étaient au rendez-vous !

Parmi les moments forts de l'été, les enfants ont également participé au mini-camp nautique à Marçon, où ils ont découvert les joies du catamaran, de la trottinette des mers et du paddle, malgré une météo capricieuse. Une expérience unique, entre glisse, rires et sensations ! Et pour clore ce séjour en beauté, la traditionnelle **boum du jeudi soir**, partagée avec tous les autres accueils de loisirs, a permis à chacun de danser et de célébrer ensemble la fin d'une semaine riche en émotions.

ALSH

Grâce à un programme varié et à l'énergie des animateurs, chacun a pu trouver son bonheur : bouger, jouer, explorer ou simplement profiter de l'été.

Un grand bravo aux enfants pour leur enthousiasme et un grand merci à toute l'équipe d'animation pour son investissement et sa bonne humeur tout au long de la saison !

UNE RENTRÉE SCOLAIRE 2025 QUI NE RESSEMBLE PAS AUX AUTRES

La rentrée scolaire de septembre 2025 a été marquée par une fréquentation exceptionnellement élevée dans nos structures périscolaires. Sur le site d'Ingrandes, dont la capacité officielle est de 24 places, le nombre d'enfants a été quasi-complet tous les jours.

Le site de Saint-Michel-sur-Loire, a également connu une fréquentation soutenue dès la première semaine. Grâce à la mobilisation de notre équipe d'animation, il a été possible d'accueillir jusqu'à 38 enfants, offrant ainsi un service de qualité malgré la forte demande.

Cette situation témoigne de l'intérêt croissant des familles pour nos activités périscolaires, qui allient les temps de goûter, aide aux devoirs pour l'enfant qui le demande, loisirs et moments de détente.

Les mercredis et durant les vacances, la fréquentation s'est montrée plus élevée que l'année précédente. Elle se stabilise, permettant aux animateurs de mieux organiser les activités et de proposer des moments variés, entre jeux, loisirs créatifs et activités sportives.

Cette rentrée exceptionnelle souligne l'importance de savoir adapter nos infrastructures aux besoins croissants des familles, tout en maintenant un environnement sécurisé.

DES VACANCES DE LA TOUSSAINT ANIMÉES !

Pendant les vacances de la Toussaint, l'accueil de loisirs a connu une belle fréquentation avec en moyenne 30 enfants par jour.

Le thème d'Halloween, a inspiré de nombreuses activités : décos effrayantes, jeux costumés, ateliers créatifs ont rythmé ces deux semaines dans la bonne humeur.

Les enfants ont également beaucoup apprécié la sortie à la médiathèque, où ils ont pu découvrir des histoires et ramener des livres pour animer le temps calme de l'après-midi à l'accueil de loisirs.

Ces moments de partage et de convivialité ont permis à chacun de vivre de belles vacances sous le signe de la créativité et du plaisir d'être ensemble.

LA BOUM D'HALLOWEEN DU 31 OCTOBRE A FAIT SON PLEIN !

De 19h00 à 23h, les enfants ont pu déguster des doigts de sorcière, des araignées et des donuts d'halloween, pour ensuite danser, jouer au loup garou et Dodge Ball pour les grands et quizz musicaux, jeux et défi pour le plus petits.

Certains ne voulaient pas rentrer à la maison mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, il a fallu fermer les portes.



MANIFESTATIONS DEPUIS LA RENTRÉE

Soirée Boom d'Halloween
Vendredi 31 octobre 2025

Dans le même style que la soirée de la St Valentin, pendant que les ados et collégiens sont à la boum des ados, organisée par le comité des fêtes de St Michel sur Loire, nous nous occupons des plus jeunes de la maternelle au CM2 de 19h00 à 23h00, fête et repas compris. Inscriptions sur Hello Asso (14€ par enfant).

Loto
Samedi 15 novembre 2025

Ouverture des portes à 18h30, début des jeux à 20h, à la salle des fêtes d'Ingrandes. le premier lot était une console Switch, le deuxième un repas au restaurant pour deux personnes.

Féeries de Noël
Vendredi 19 décembre 2025

En collaboration avec la mairie et les autres associations de la commune. Au programme : décoration collective du sapin, illumination à 20h00, animations, chants de Noël, jeu de piste et stands festifs. Pour l'occasion, le périscolaire d'Ingrandes fermera à 17h30 et celui de Saint-Michel à 18h.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Soirée Saint-Valentin
Vendredi 13 février 2026

Une soirée pour les enfants et les parents !! Sortez, on garde vos enfants, est une tradition permettant aux parents de laisser leurs enfants de 19h à 23h, repas et fiesta compris.

Soirée de la Saint-Patrick
Samedi 29 mars 2026

En remplacement de la soirée du Nouvel An, jugée trop coûteuse. Thème : venez vêtus de vert ou avec un accessoire vert pour célébrer cette fête dans la joie et la musique !

Assemblée générale
Vendredi 10 avril 2026

L'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de préparer ensemble les prochains projets.

Les Foulées colorées
Dimanche 26 avril 2026

L'association tiendra un stand original distinct de ceux du comité des fêtes. Parmi les idées proposées : pop-corn, granités ou vélo à smoothies.

Fête Nationale du 14 juillet
mardi 13 juillet 2026

Rendez-vous incontournable de l'été, comme chaque année.



NOS ASSOS

COTEAUX-SUR-LOIRE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS – CSL²

Une saison 2024-2025 dynamique et conviviale !

L'association CSL² poursuit son développement avec plus de 160 adhérents répartis sur une dizaine d'activités sportives, culturelles et créatives.

Marche, yoga, gym adaptée et tonique, calligraphie, pastel, scrapbooking, dictée, jeux de société et soutien scolaire ont rythmé l'année dans la bonne humeur.

Parmi les temps forts : la soirée raclette, le pique-nique des marcheurs, la course colorée, la participation à Octobre Rose et le succès des ateliers «Couronnes de Noël» et «Calendriers de l'Avent», dont les créations ont été vendues en direct et au Multiservice Costelligérien d'Ingrandes.



– **Présidente : Sophie Connan**

» Tél. : 06 37 78 41 87

– **Pour plus d'informations sur toutes nos activités et nos tarifs, n'hésitez pas à nous contacter :**

- » Facebook (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057859321373>)
- » coteaux.sports.loisirs@gmail.com
- » Site internet de la commune

Comité des Fêtes : tournant décisif !

L'équipe actuelle du comité des fêtes de Saint-Michel-sur-Loire arrive en fin de parcours : mutations, changements de vie... Les bénévoles ne sont plus assez nombreux pour faire tourner l'association.

Pour que le quartier de Saint-Michel reste animé, une nouvelle équipe doit prendre le relais. Vous n'avez pas le temps ?

Deux heures de bénévolat par trimestre permet de faire la différence !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Assemblée Générale : **jeudi 9 janvier à 20h**, salle du conseil, à l'ancienne mairie de Saint-Michel !

L'avenir du comité se joue ce soir-là. Venez nombreux !



Atelier dictée !



SMTT, TENNIS DE TABLE

Le SMTT pour cette saison 2025-2026 voit un changement dans la constitution de son bureau avec le remplacement de son président.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services Sylvain Tregret laisse la place à Vincent Dajon. Le trésorier Jean-Baptiste Pichard et le secrétaire Mickaël De Sousa Oliveira restent inchangés.

Le club voit également une augmentation de son effectif avec un total de 17 adhérents. Avec en catégorie senior, 5 joueurs loisirs et 6 joueurs compétition, en catégorie jeune 5 joueurs loisir et 1 joueur compétition.

Le club voit aussi son équipe monter d'une division passant de la D4 à la D3.

Nous pratiquons ce sport alliant technicité et précision dans un esprit de convivialité et d'apprentissage mutuel. Cet apprentissage peut être fait avec des entraînements dispensés par notre président et les autres membres du club mais également par l'utilisation du robot d'entraînement permettant l'apprentissage par la répétition des bons gestes.

En clôture d'entraînement, des matchs classiques ou de type montée descente en fonction d'une victoire ou d'une défaite, sont organisés pour tester ses capacités entre membres du club.

Les membres du SMTT espèrent vous voir nombreux venir participer à la pratique du tennis de table. N'hésitez surtout pas à venir faire une séance d'essai !

Tarifs: Licence Compétition : 110€, Licence loisirs : 35€.

- **Entraînements enfants :**
 - » mardi 19h/20h15
- **Loisirs adultes :**
 - » mardi de 19h/20h30
- **Entraînement adultes compétition :**
 - » mardi à partir de 19h et vendredi à partir de 20h



– **Contact :**

- » **smtt37@laposte.net**
- » **Vincent Dajon :** 06 77 76 51 82
- » **Jean-Baptiste Pichard :** 06 85 88 17 70
- » **Mickaël De Sousa Oliveira :** 06 73 99 38 59



LE BUREAU :



Valentine Verna
Trésorière
Maman de Jean MS



Jérôme MAURICE
Président
06 75 78 72 41
Papa de Alice CM1
et Juliette MS



Cassandra DUCHATEAU
Secrétaire
Maman de Alix MS



Aurélie PAVAN
Trésorière adjointe
Maman de Éliénor CP



Charlène PELLERAY
Secrétaire adjointe
Maman de Adèle GS

2025/2026

LES MEMBRES ACTIFS :



Estelle MORILLE
Maman de Raphaël PS



Pauline LE DISCOT
Maman de Lenny CM1
et Malone CP



Aurore PIEDAVENT
Maman de Hélyan GS



Anaïs CHIVERT
Maman de Lucien PS



Alexandre ORY
Papa de Abraham CP
et Céleste CE1



Audrey BERNARD
Maman de Hugo GS



Julie LEMONNIER
Maman de Enny GS-CP
et Victoire GS-CE1



Céline TREGRET
Maman de Mahé CE1
et Elias PS



Kelly DANSAC
Maman de Myaïo CE1
et Yori MS



Frédérique MUSSET
Maman de Augustin PS

2025/2026

L'APE LES P'TITS SOURRIES FAIT PEAU NEUVE !

La nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Elèves est en place et prête à faire vibrer l'année scolaire

une équipe motivée, engagée et pleine d'idées

Objectif :

Soutenir les projets des écoles, participer aux manifestations de notre commune et organiser des opérations de ventes de brioches, fromages et charcuterie.

Nouveauté : première tombola de Noël !

Et d'autres projets en réflexion...

Restez connectés...

Dons aux écoles prévus pour 2025/2026 :

École Jean Noël Proust d'Ingrandes-de-Touraine

- Participation aux sorties cinéma, Aquarium

École Marguerite et Louis Pinson de Saint-Michel-Sur-Loire

- Participation aux sorties cinéma

École Vincent Gérard de Saint-Patrice

- Participation aux sorties cinéma,
- Participation au financement du voyage en Dordogne



Contact

- » Facebook : « APE Les P'tits sourires »

- » ape.ptits.sourires@gmail.com

UNE NOUVELLE SAISON THÉÂTRE POUR DÉCLIC !

Venez découvrir « Clinique Beauté Discount » de Eric TESSIER les 13, 14, 20, 21, 28 mars 2026 à 20h30 et 29 mars 2026 à 15h, salle des fêtes de Saint Michel et le 04 avril 2026, 20h30, à la salle des fêtes de Restigné. Ouverture des portes une heure avant !

Synopsis : A la Clinique Beauté Discount, le docteur BOUCHER refait les corps avec les moyens du bord, et avec des compétences apprises sur le tas.

Forcément, les résultats laissent à désirer et il faut ensuite gérer les clientes mécontentes.

Un grand moment de plaisir et de détente avec beaucoup de rires attendus !





Le club «Retrouvons-nous» devient «Belote et Tarot des Coteaux» !

Le club tourne une page importante. Après de nombreuses années de dévouement, ses responsables, bien méritants, ont souhaité passer le relais mais sans quitter l'aventure, heureux de continuer à partager leur passion des cartes.

Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur contribution à la vie du village.

Le club ne disparaît donc pas ! Deux nouvelles personnes motivées ont choisi d'en reprendre la gestion et de lui donner un nouvel élan.

Ce changement s'accompagne de quelques nouveautés :

- » Les rendez-vous belote auront désormais lieu le samedi après-midi, pour permettre à un plus grand nombre de joueurs de participer.
- » En plus de la belote et du tarot, le club proposera aussi des jeux de société, afin d'accueillir tous les amateurs de convivialité.
- » Deux concours de belote seront organisés au cours de l'année.

Enfin, l'assemblée générale du club « Belote et Tarot des Coteaux » se tiendra le 24 janvier 2026, l'occasion idéale de découvrir la nouvelle organisation et de rejoindre cette belle équipe !



CONFRÉRIE DES FRIPE DOUZILS D'INGRANDES DE TOURAIN

C'est en 1952 qu'un tavernier, un tonnelier et un boulanger du village d'Ingrandes-de-Touraine décident d'un commun accord de mettre un peu d'animation dans la trop calme commune viticole d'Ingrandes de Touraine.

Ils fondent alors l'association "amicale commerce et bons vins".

Dès le premier bal de la Saint-Vincent organisé par l'association, la joyeuse ambiance vigneronne incite les trois Tourangeaux à faire de leur amicale une confrérie vineuse. En 1964, les Fripe-Douzils* s'installent dans une cave taillée dans le tuffeau, au Carroi des Boireaux, où a lieu depuis le traditionnel chapitre de la Saint-Vincent.

C'est ainsi que pour perpétuer la tradition, tous les ans fin janvier la confrérie organise la fête du saint patron des vigneron à Ingrandes.

Cette année, la Saint-Vincent des Fripe-Douzils sera fêtée le samedi 31 janvier 2026. Traditionnellement, la journée se déroule ainsi : Dès le matin 9h00, tout le monde est invité à participer à la mise en tenue des confrères accompagnée d'un casse-croûte. Puis vers 10h00 direction l'église pour la bénédiction de Saint-Vincent.

S'ensuit la procession jusqu'au mont Sigou. Sur place petite allocution du «grand maître», suivie d'une dégustation de chouquettes et vin rosé de l'année puis retour en procession vers la cave où apéritif et repas panogrétique attendent les nombreux inscrits à la soirée.

L'ambiance franche et cordiale est assurée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le vin chaud servi en fin de soirée permet même aux plus frileux de retrouver la vigueur.

Les futurs Chevaliers, avant de jurer leur attachement aux vins de Bourgueil et de recevoir l'insigne de l'ordre, le collier orné de trois douzils, doivent prouver leurs capacités et vider un verre rituel.

Il est rare que le verre soit rempli au maximum de sa contenance, mais il est certain que les Fripe-Douzils affichent toujours une belle générosité. Il est vrai que l'intronisé doit non seulement boire en l'honneur de Saint-Vincent, mais aussi de Rabelais, notre Grand Maître à tous, de Bacchus, dieu du Vin, et de Noé, qui lors du déluge sauva d'abord la vigne !

Mais la confrérie des fripe douzils c'est aussi l'organisation de journées où tout un chacun peut profiter de balades bucoliques et culturelles sur le patrimoine naturel, entre autres et dont fait partie la vigne, bien entendu. Journées clôturées par un repas convivial servi en notre cave.

Bon à savoir, la cave est également proposée à la location pour anniversaires, fêtes familiales ou tous autres événements festifs de particuliers. À noter les tarifs très raisonnables.

**En patois tourangeau fripe signifie lécher goulument et le douzil est une pinoche en bois qui servait à boucher le trou des fûts.*

— Pour tout renseignement :

— **Christophe Chasle :**
06 95 41 05 96

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT PATRICE

Les activités de l'association débuteront comme les années précédentes par la brocante.

Elle est organisée habituellement le dimanche le plus proche de la Saint-Patrick (17 mars), mais en raison des élections municipales des 15 et 22 mars, elle sera avancée d'une semaine, soit le 8 mars.

La réussite de cette journée repose sur le travail des membres du Comité mais également des bénévoles venant ponctuellement renforcer les effectifs.

L'édition 2025 du 16 mars n'a pas été la meilleure compte-tenu de la météo pluvieuse et froide, mais la bonne humeur est toujours de rigueur, et pour remercier les bénévoles de leur aide, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas au Domaine de Planchoury en octobre dernier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

La fête de l'été du 6 septembre a rempli le foyer André Bonnet et régalé les participants d'une entrecôte au barbecue avant de danser une partie de la nuit. Et le 8 novembre, le couscous cuisiné par nos soins a eu le même succès.



— **Président : Marc Bernadet**

» 06 20 27 04 16

» cfete.saintpatrice@orange.fr



INGRANDES ANIMATION

En 2025, après une très belle soirée sur le thème des années 80 en février, Ingrandes Animation a participé aux Foulées colorées.

Cet événement festif, familial, sportif et solidaire (course/marche), a été organisée par la commune fin avril, au profit des associations Adel Centre et La Cordée du Val de Loire, 2 associations qui soutiennent au quotidien le service pédiatrique et oncologique de l'hôpital de Clocheville.

Quelle magnifique journée ! Tout était réuni : une météo parfaite, des participants en grand nombre, des bénévoles très investis et une ambiance extraordinaire !

Nous avions en charge la partie restauration : nous avons géré les sandwichs et les frites pour tous les participants.

Beaucoup de travail, mais dans cette belle ambiance, cela s'est fait facilement ! Nous sommes prêts pour réitérer l'exploit en 2026 (26 avril) !

Malheureusement, tout n'a pas toujours été aussi rose... Au vu du manque d'inscriptions, nous avons dû annuler notre soirée moules frites du 23 août. Nous étions désolés pour les personnes qui avaient réservé.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui nous soutiennent dans nos actions et participent régulièrement à nos soirées.

On compte sur vous pour nos prochaines manifestations ! Vous pouvez déjà réserver le 7 février 2026, pour une « Soirée années 80-90-2000 ».

Très belles fêtes de fin d'année !

Sylvie Lamé, Présidente



VIVE LE FOOT !

Cette année le club a lancé sa 101ème saison !!

Le Shoot compte 64 Licenciés. Tous les quartiers de la commune y sont représentés, même au-delà.

Nos jeunes joueurs évoluent toujours au sein de l'AFB (Avenir Foot Bourgueillois).

Côté seniors, 2 équipes sont engagées cette saison : 1 équipe féminine en entente avec la Chapelle sur Loire et 1 équipe masculine.

Chez les hommes, le début de saison a été marqué par un changement d'entraîneur. Après 2 années à la tête de l'équipe, Jérôme Genestal passe le flambeau à David Vuillemot.

Le club le remercie chaleureusement pour son implication et engagement. Le nouveau coach aura à cœur de poursuivre les travaux menés par son prédécesseur en conservant l'ambiance légendaire qui caractérise notre club.

Le Shoot est également actif en dehors des terrains, le club organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- notre traditionnelle soirée paella le 07/03 où nous vous attendons nombreux
- le célèbre Tournoi Inter-copains aura lieu le 20/06
- le très attendu tournoi de pétanque courant septembre

Nous vous donnons rendez-vous au bord ou en dehors des stades.

Retrouvez le calendrier des rencontres ainsi que toute l'actualité du club sur Facebook ou chez notre partenaire le Multiservices Costellogérien.

Vive le foot, vive le Shoot !!





RÉNOVATION DE LA CHARPENTE DE LA GRANGE DE L'ISLE À SAINT-MICHEL- SUR-LOIRE (BÂTIMENT DU XVÈME SIÈCLE)



Cet ancien bâtiment à l'origine très ancienne qui servait de péage sur la Loire pour les seigneurs de Saint-Michel-sur-Loire, et situé au milieu des prés de bord de Loire en face de Planchoury, est un élément remarquable du patrimoine ligérien. Le bâtiment a retrouvé sa toiture et les pignons ont été restaurés au cours des années 2024 et 2025. L'aide du loto du patrimoine de la Mission Bern a été décisive pour le choix d'une charpente refaite en chêne, à l'ancienne « façon XVème siècle ».

La charpente de la Grange de l'Isle état actuel

Extrait du dossier « Les charpentes dans le temps » établi par le charpentier **loan de Lavigerie (Sarl De Lavigerie Charpente à Fondettes)** qui a réalisé l'ouvrage :

Pour dater une charpente il faut observer la structure globale, les types d'assemblages utilisés, certains positionnements de pièces de bois, certains détails mécaniques, la nature du bois utilisé, son aspect pour déceler l'utilisation d'outils particuliers manuels ou mécaniques, l'ajout ou modification de pièces de bois au cours du temps. La datation d'une charpente n'est pas évidente, mais actuellement avec un nouveau procédé « la dendrochronologie » qui consiste à prélever du bois dans une poutre à l'aide d'une tarière, on arrive à dater les cernes (anneaux de croissance sur la tranche de l'arbre). Cette technique est complétée par une analyse des archives et du bâti.

Quelques dates et éléments distinctifs des charpentes :

- Au 12ème siècle : chevrons formants fermes étrésillonnées, entrant retroussé d'un seul bout sans sous-faîtages, faible section de sablière.
 - Au 13ème siècle : ferme à pan de bois, toujours avec chevrons formants fermes.
 - Au 14-15ème siècle : apparition du faîtage, du sous-faîtage au-dessus de l'entrant retroussé (début 14ème), croix de saint André, entretoise entre chevrons en tenons et mortaises, sous-faîtage entaillé dans les entrants retroussés voire même doublés. Le principe est assez nécessiteux en matière première et forme des charpentes très lourdes à supporter pour les murs.
 - Au 15ème siècle : apparition du fer dans les charpentes, essentiellement pour le renforcement.
 - 15-17ème siècle : entrant retroussé des chevrons formant ferme et assemblés en tenons mortaises dans le sous-faîtage.
 - 16-17-18ème siècle : démocratisation de la ferme tréteau et charpentes à pannes
 - 19ème siècle : réduction des sections de bois, charpentes à pannes.
 - 20ème siècle : développement des scieries mécaniques, large utilisation du résineux type sapin, épicéa, mélèze, douglas et autres. Utilisation du peuplier de 1930 à 1960 environ. Standardisation des sections de bois (1960 pour le résineux). Développement assez significatif du lamellé collé aux environs de 1950.
 - 21ème siècle : la charpente d'aujourd'hui, charpente traditionnelle, fermette industrielle, restauration de charpente, restauration du patrimoine.
 - Développement majeur de la maison ossature bois début 2000.
- La charpente à chevrons formant ferme est le type de charpente que nous retrouvons dans la reconstruction de la Grange de l'Isle.



Scréation nécessite plusieurs phases :

- Prise des mesures des éléments maçonnés
- Conception grâce au dessin papier ou ordinateur
- Tracé de l'épure (dessin) au sol en grandeur nature afin de piquer le bois (le piquage consiste à tracer les bois difformes par empilage et report de mesure grâce à un fil à plomb dit « plomb à piquer ». Cette technique très ancienne reste utilisée dans la restauration des bâtiments anciens).
- Taille du bois et assemblage à blanc en atelier
- Implantation de la charpente sur les éléments maçonnés
- Pré-assemblage de la charpente au sol par ferme ou demie ferme, levée au moyen d'une grue

Source pour le dossier complet « Les charpentes dans le temps » :
www.delavigeriecharpente.fr

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LA GRANGE DE L'ISLE

Venez sur place, découvrir la charpente de l'intérieur, un chef-d'œuvre à montrer à tout public, en particulier les scolaires.

Allez sur le site de la Fondation du Patrimoine, la fiche de dons est en ligne, car les travaux de second œuvre restent à faire et à financer : le clôt (porte charretière, fenêtres et volets).

- <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-grange-de-lisle>

Si vous possédez des informations sur la charpente et l'histoire de la grange, contactez-nous !

Parce qu'il y a toujours quelque chose à faire à la Grange de l'Isle, gardons le contact :

- **Bernard Leveel**
 » 06 84 61 54 87
- **Olivier Ranjard**
 » 06 22 13 19 47
- **Pierre Haber**
 » 06 72 04 98 97



VOTRE MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

Lundi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mardi.....	fermée
Mercredi.....	10h à 12h
Jeudi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi	10h à 12h et de 15h à 19h
Samedi	fermée
Téléphone	02 47 96 98 15
Email	mairie@coteaux-sur-loire.fr
Site internet	coteaux-sur-loire.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

Samu	15
Pompiers	18
Police secours	17
Appel d'urgence européen	112

SERVICES ADMINISTRATIFS

ENEDIS dépannage/sécurité	09 72 67 50 37
Agence postale communale	02 47 96 62 87

3 place du 11 novembre - 37130 Coteaux-sur-Loire
 Entrée par la route des Essards, quartier Saint-Michel

- Horaire

- Mardi, de 9h à 12h45 et de 14h à 18h
- Jeudi, de 9h à 12h45 et de 14h à 18h
- Samedi, de 10h à 12h

Relais Poste (commerçants)

« Les P'tites Terrasses »	09 83 01 76 96
« Multiservice Costelliérian »	02 47 96 98 62

Gendarmerie de Langeais

5 rue Andrée Colson - 37130 Langeais
 Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
 Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

SCOLARITÉ-ENFANCE

École Jean-Noël Proust Ingrandes	02 47 96 90 84
---	-----------------------

École Marguerite et Louis Pinson Saint-Michel	02 47 96 50 53
--	-----------------------

École Vincent Gérard Saint-Patrice	06 49 78 18 17
---	-----------------------

ALSH et périscolaire Arc en ciel Saint-Michel	02 47 96 38 83
--	-----------------------

INFOS PRATIQUES

Déchetterie de Coteaux-sur-Loire (quartier Saint-Patrice)

- Horaire

- Lundi, de 9h à 12h
- Mercredi, de 14h à 17h
- Samedi, de 14h à 17h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

Déchetterie de Bourgueil

- Horaire d'été (15/04-14/10)

- Lundi, jeudi, de 14h à 17h
- Mardi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

- Horaire d'hiver (15/10-14/04)

- Lundi, jeudi, de 14h à 17h
- Mardi, mercredi, de 9h à 12h
- Samedi, de 9h à 13h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

Déchetterie de Benais

- Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h

- Dépôt de ferraille : tous les jours

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

Renseignements auprès de la CCTOVAL au 02 47 97 89 75



COTEAUX-SUR-LOIRE JANVIER 2026



COIFFURE

Nathalie Silard 06 45 01 03 20
Coiffure à domicile

Hedwige Hardy 07 84 02 39 06
Coiffeuse - prothésiste à domicile

AMÉNAGEMENTS, ENTRETIEN DE JARDINS, PAYSAGISTE

Rollin 'Garden - Adelle Laurent 06 83 93 00 88

Fleuriste événementiel, designer floral

Scène Jardin 06 71 58 76 56
Paysagiste

Julien Croizard 06 89 92 09 19

JC paysages, aménagement paysager

Frédéric Blaise 06 65 39 44 43

Entretien de jardins

Anthony Chenafi 06 68 53 91 84

Meubles sur mesure, petits bricolages, entretien du jardin

Luc Tiphanneau 02 47 96 98 75

Petits travaux, bricolage, jardinage, services à la personne

Anthony Levesque 06 86 78 42 05

Aménagements intérieurs, travaux extérieurs avec mini-pelle

Michaël Batailleau - la Réno c'est mon boulot ! 07 67 82 60 08

Tous travaux

PEINTURE, REVÊTEMENT, DÉCO, VITRERIE

Stéphane Rabouin ... 02 47 96 83 27

Peinture, vitrerie, déco

ÉLECTRICITÉ

Pierre Faber 06 34 43 41 06

HomeProtec, électricité

David Hérisson 06 62 77 75 52

Alter'Elec, électricité

Maxime Duballet 07 88 69 13 65

ID'Elec, électricité

Jean-Sébastien Baille 07 69 59 51 89

Volt Expert - électricité

BÂTIMENT, PLOMBERIE, CHAUFFAGE, MENUISERIE

Jean-Baptiste Pichard 06 72 04 44 93 / 06 85 88 17 70

Plomberie, chauffage

Quentin Rebeyrolle ... 02 47 96 75 86

Plomberie, chauffage

Baptiste Caillaud 07 85 62 89 58

Plaquette Menuisier

Tout pour toits - Launay & Chassier 06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15

Charpente, couverture

JPV Bâtiment 02 47 96 93 06 - 06 81 18 44 07

Maîtrise d'œuvre

FORMATIONS

Anthony OLLIVIER ... 07 87 12 58 78

Organisme de formation en secourisme, incendie, travaux en hauteur, habilitations électriques.

COMMERCES

Boulangerie Godineau 02 47 96 03 78

Multiservice Costelligérien 02 47 96 98 62

Epicerie, dépôt de pain

Des poules et des vignes - Gabriel Simon 07 78 81 63 44

Élevage, conserverie

L'Épi des vignes - Elisabeth Simon 07 82 65 44 63

Biscuiterie, boulangerie

Martine et Thierry Poussin 02 47 96 92 48

Maraîchers, marchés

SANTÉ, SPORT, BIEN-ÊTRE

Poitevin & Desjonquieres 02 47 96 95 72

Cabinet d'infirmières

Luis Nunes Gorge 06 75 87 68 66

Magnétiseur, bien-être

Valentine Verna 06 26 68 18 37

Relaxologue, hypnopréthérapeute

Yolande Noye 06 28 49 70 90

Praticienne de la Trame et en mémoire cellulaire

JOLY'ADAPT 06 72 35 64 31

Gym douce, entretien physique, prévention des chutes

Kelly Dansac - Le bien-être au naturel 07 64 50 89 01

Naturopathie, massage et relaxologie

Élodie Rousseau 06 12 79 43 03

Esthéticienne à domicile, épilations, soins visage, massages visage & corps.

ARTISANAT D'ART, ANTIQUITÉS

Au passé simple 06 76 38 17 31

Antiquités, brocante

La Pat'in de Lili 06 79 45 02 26

Relooking de meubles et d'articles

de décoration

Lioussia Bijoux 06 68 99 14 62

Creatrice bijoux contemporains

David Huet 06 21 62 19 53

Le Feu Prométhéen, forgeron

David Valence 06 70 37 22 07

Marqueterie, ébénisterie d'art

COMMUNICATION

Frédéric Gravelaine 06 35 94 08 60

Graphisme, communication, création de site internet

Au bonheur des mots - F. Augustine 02 47 96 03 74

Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

TRANSPORT

Transports Vuillemot Frères 02 47 96 92 44

Taxi Romain 06 76 11 16 29

IMMOBILIER

J. Dupont 07 55 64 23 92

Conseiller Immobilier

VITICULTURE

Château de Minière - K. Van Den Bergh 02 47 96 94 30

Xavier Courant 06 42 62 52 18

Domaine des Chesnais, Boucard Degaugue 02 47 96 98 54 - 02 47 96 92 31

Dupuis père et fils 02 47 96 97 46

Domaine Duval-Voisin 02 47 96 95 91 - 06 65 05 33 31

Gilles et Gérard Galteau 02 47 96 90 91 - 02 47 96 98 95

Domaine Nau 02 47 96 98 57

Nathalie Omasson 02 47 96 90 26

Domaine des Ouches, Thomas et Denis Gambier 02 47 96 98 77

La Croix Pidault, Fabien Rohon 07 81 10 55 93

André Delporte 02 47 96 97 50

HÔTELLERIE - RESTAURATION

Hostellerie du Château de Roche-cotte *** 02 47 96 16 16

Hôtel restaurant

Auberge de la Bonde 02 47 96 83 13

Hôtel restaurant

RESTAURATION

Vincent 02 47 96 17 21

Cuisinier de campagne restaurateur

Pizzeria Caza 06 67 22 86 15

Camion pizza/fouées

Les P'tites Terrasses 09 83 01 76 96

Bar, restaurant, relais Poste, dépôt de pain/NR

Chez Dom 06 16 48 87 41

Friterie, repas à emporter ou sur place, ouvert de fin mai à septembre

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Clos des Bérengeries 06 29 65 08 25

Chambres d'hôtes

Le Pressoir de Godefroy 02 47 96 90 09

Madeleine Fauquet, chambres d'hôtes B & B

Le Moulin de la Guerche 06 72 74 26 09

Grand gîte, 16 couchages

Gîte de la Paillerie 06 85 43 22 68

Jean-Paul Duval, gîte

Gîte du Mont Sigou 06 85 43 22 68

Jean-Paul Duval, gîte

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77

Gîte et chambres d'hôtes

Gîte la croix Pidault 06 32 84 87 65

Gîte

Château de Minière 02 47 96 94 30

Gîte

Relais Valami 02 47 96 98 74

Gîte

M. Sorin 02 47 98 98 38 - 05 49 98 98 14

gîtes rural - 10 couchages

Gîtes des Forges 06 03 01 27 73

Grand gîte - 16 couchages

Manoir La Rumillette 02 36 16 37 85

Chambres d'hôtes

Villa Garnier 02 47 96 64 69 ou 06 42 53 98 61

Chambres d'hôtes

Le bout du monde 06 72 50 24 36

Gîte

La petite Flanière 06 26 61 62 34

Gîte

Château de Chabrol 06 03 01 32 10

Grand gîte, 15 couchages

0 chœur des Vignes 06 07 05 18 10

Location de vacances, 10 personnes

La Grange au Paï 06 48 16 09 23

Gîte, 6 personnes

Entre Loire et Vignes 06 86 34 30 99

Gîte, 4 personnes

RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77

Organisation de repas de groupe

Le Petit Morier 06 73 27 38 93 - 06 16 33 03 87

Salle de réception

COTEAUX SUR LOIRE

Adresse : 62, rue Dorothée de Dino
37130 COTEAUX-SUR-LOIRE
Tél. : 02 47 96 98 15
Mail : mairie@coteaux-sur-loire.fr
Site : coteaux-sur-loire.fr





